



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55878>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-55878**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Centre Communal d'Action Sociale d'Eysines

**Correspondant :** BOST. Christine, Présidente

**Adresse :** Hôtel de Ville, 33327 EYSINES CEDEX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 556161814

**Courriel :** ccas@eysines.fr

**Adresse internet :** <http://www.eysines.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** FOURNITURE ET LIVRAISON DE COUCHES POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT GERES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'EYSINES

**Lieu de livraison :** Territoire de la ville d'Eysines, 33327 EYSINES CEDEX

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison de couches dans divers établissements gérés par le CCAS de la Ville d'Eysines, notamment ses 5 établissements d'accueil du jeune enfant (4 Multi-accueils et 1 Service d'accueil familial) ainsi qu'aux domiciles des assistantes maternelles et aux services techniques de la ville d'Eysines).

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 29/07/2024 et jusqu'au 28/07/2025

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Néant

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Situation juridique: \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. - Le DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) - Le DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) Si le candidat n'utilise pas les formulaires DC1 et DC2, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat  
Capacité économique et financière: 1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Capacité technique: 1. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-01

**Renseignements complémentaires :** Renseignement complémentaire relatif à la durée du marché : La durée de l'accord-cadre est de 12 mois et commence à courir à partir de la notification d'attribution. L'accord-cadre peut être reconduit 3 fois tacitement, selon les conditions fixées au dossier de consultation des entreprises et notamment l'acte d'engagement et le cahier des clauses particulières. La date de début de l'accord-cadre mentionnée dans le présent avis est donnée à titre prévisionnelle et non contractuelle. Forme du marché / montant : En application de l'article R.2162-2 du code de la commande publique, les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bon de commande, passé avec

un seul opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum de commande. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 de la commande publique, au fur et à mesure des besoins de l'acheteur et de l'émission de bons de commande par ce dernier. Le montant maximum de commande est fixé à : 22 000.00 € HT / an

**Négociation :** Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve, à l'issue d'une première analyse et d'un premier classement des offres, la possibilité de négocier avec les candidats dont l'offre n'aura pas, à ce stade, été écartée car jugée inappropriée (Une offre inappropriée est une offre qui apporte une réponse sans rapport avec le besoin du pouvoir adjudicateur). Les modalités et le périmètre de la négociation sont mentionnées au règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales, sans négociation.

**Condition de remise des offres :** Les candidats devront obligatoirement transmettre leurs propositions de manière électronique. La transmission de l'offre sur support papier est interdite. Les conditions de remises des offres sont stipulées au règlement de la consultation joint au dossier de consultation des entreprises.

**Echantillons.** La fourniture d'échantillons est demandée selon les conditions stipulées au règlement de la consultation. Ces derniers pourront faire l'objet d'une facturation.

**Renseignement d'ordre administratif et technique :** Les entreprises peuvent poser toutes questions administratives et techniques via la plateforme [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr) (recommandé par le pouvoir adjudicateur) ou à l'adresse indiquée dans le présent avis de marché. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

**Quantité maximum de commande (Marché initial "FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES"):** En application de l'article R.2162-2 du code de la commande publique, les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bon de commande, passé avec un seul opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum de commande. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 de la commande publique, au fur et à mesure des besoins de l'acheteur et de l'émission de bons de commande par ce dernier. Le montant de commande maximal du marché initial et de chaque reconduction est fixé à 22.000,00 € HT/an.

## Section 12 - Adresses complémentaires

### Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Commande publique

**Contact :** CLAVERIE Lionel, Responsable du service Commande Publique

**Adresse :** Service de la commande publique - Rue de l'Hôtel de Ville, 33327 EYSINES CEDEX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 556161800

**Télécopieur :** +33 556166958

**Courriel :** [contact@eysines.fr](mailto:contact@eysines.fr)

**Adresse internet :** <http://www.demat-ampa.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Ville d'Eysines

**Contact :** CLAVERIE Lionel, Responsable du service Commande Publique

**Adresse :** Rue de l'Hôtel de Ville, 33327 EYSINES CEDEX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 556161800

**Télécopieur :** +33 556166958

**Courriel :** [marche.public@eysines.fr](mailto:marche.public@eysines.fr)

**Adresse internet :** <http://www.eysines.fr/>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Commande publique

**Contact :** CLAVERIE Lionel, Responsable du service Commande Publique

**Adresse :** Service de la commande publique - Rue de l'Hôtel de Ville, 33327 EYSINES CEDEX

**Coordonnées :****Téléphone :** +33 556161800**Télécopieur :** +33 556166958**Courriel :** [contact@eysines.fr](mailto:contact@eysines.fr)**Adresse internet :** <https://demat-ampa.fr/>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :** Centre Communal d'Action Sociale d'Eysines

**Contact :** BOST. Christine, Présidente**Adresse :** Hôtel de Ville, 33327 EYSINES CEDEX**Coordonnées :****Téléphone :** +33 556161814**Courriel :** [ccas@eysines.fr](mailto:ccas@eysines.fr)**Adresse internet :** <http://www.eysines.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :** Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr/> Conformément à l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'inscription des entreprises pour l'accès au dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un marché n'est plus obligatoire. Les candidats sont donc désormais en mesure de télécharger le DCE via la plateforme de dématérialisation susmentionnée de façon anonyme. Toutefois, pour les entreprises ne souhaitant pas s'identifier, les informations suivantes ne pourront leur être communiquées : modification ou précision apportée au DCE en cours de consultation, publication d'un avis rectificatif, réponses apportées aux questions des candidats en cours de consultation. C'est donc désormais aux entreprises de faire le nécessaire pour se tenir au courant des évolutions de la consultation, notamment par le biais de la plateforme. Le dossier de consultation peut-être également remis gratuitement à chaque candidat par mail ou sur support papier, sur demande écrite (courrier, mail) adressée au service Marchés Publics de la ville d'Eysines. L'ensemble des modalités et dispositions sont stipulées au règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Les documents en ligne sont consultables à l'adresse suivante: [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr) Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 5 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande 6 jours calendaires avant la date limite fi...(voir DCE)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/05/2024